



**Mercredi 4 avril 2012**

**Communiqué du groupe PS-PRG et personnalités**

**Plus c'est gros, plus c'est grotesque !**

Hier soir, les élus du groupe Europe-Ecologie-Les Verts ont séché le Conseil municipal. Ils n'ont daigné ni prévenir, ni s'excuser. On apprenait par un communiqué publié à posteriori les prétendues raisons de cette absence : un manque d'information relatif au changement de date du Conseil. Quelle opportunité de mettre en scène sa victimisation ! Et d'intenter ainsi contre le maire un nouveau procès en diabolisation.

Ce coup de com' assez piteux cache une réalité prosaïque. L'Administration communale a eu toutes les peines du monde à caler, dans un délai réduit, une date de Conseil municipal compatible avec la présence d'un maximum d'élus. Ces mêmes élus, de la majorité comme de l'opposition, ont malgré tout pris les dispositions nécessaires pour être présents et assurer leur devoir. Cette séance comptait en effet parmi les plus importantes de l'année. Y furent notamment débattus des dossiers cruciaux pour les habitants, entre autres la concession d'aménagement « Les chemins de Mitry-Princet » et des dispositions essentielles de l'Agenda 21.

Alors certes ce Conseil n'était pas retransmis. Non par défaut de transparence, mais parce que les statistiques sont sans appel : l'on enregistre à peine une centaine de spectateurs derrière leurs écrans au cours des cinq derniers Conseils municipaux, avec un temps moyen de connexion de 3 minutes. Coût global à l'année des retransmissions : 47 000€ Voilà qui fait cher la séance. L'équipe municipale a donc décidé d'arrêter des frais manifestement inopérants à éveiller l'intérêt citoyen. Ces données sont au demeurant archiconnues de l'ensemble des élus.

La politique de la chaise vide révèle un aveu d'impuissance. En la circonstance, il s'est doublé hier soir d'une tentative de manipulation de l'opinion et d'un mépris pour les représentants de l'Assemblée communale. La période électorale ne justifie pas tous les procédés.